

benefit



Terre

suva

Mieux qu'une assurance





Sol empoisonné: quand la terre est malade

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous sommes très heureux de l'écho positif suscité par la nouvelle édition électronique de notre magazine. Nous vous adressons un grand merci pour tous vos messages d'encouragement. Si vous ne connaissez pas encore cette nouvelle version, nous vous invitons à la feuilleter sur le site Internet de la Suva et à vous y abonner si vous avez apprécié sa lecture.

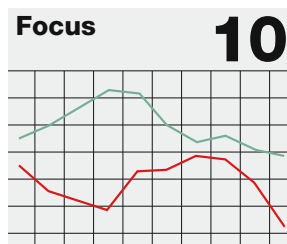
En 2010, nous vous proposerons quatre numéros de «benefit» sur le thème des quatre éléments (feu, eau, air et terre). Celui-ci est consacré notamment à la pollution de la terre, avec un article sur la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken où, de la fin des années 70 au début des années 80, des entreprises chimiques et d'armement ont déchargé leurs déchets indésirables. Après sept ans, la décharge a été fermée pour des raisons de sécurité. Depuis, des mesures sont prises contre l'une des plus grandes atteintes à l'environnement de Suisse. Unique à l'échelle mondiale, le projet devrait probablement être terminé d'ici quatre ans (page 4).

Sous terre, le canton de Vaud recèle pour sa part une mine précieuse: 10 000 tonnes de sel par an sont extraites des Salines de Bex, où pioches et marteaux-piqueurs ont laissé la place à des «joysticks» guidant des foreuses (page 20).

Une victime d'accident avec un handicap permanent se retrouvant dans la situation de devoir chercher un nouvel employeur pourrait facilement perdre pied. La Suva a donc lancé, en collaboration avec l'assurance-invalidité, le projet Initiative «Réintégration professionnelle». Elle recherche des entreprises prêtes à offrir à des personnes accidentées des postes de travail adaptés. Pour encourager le plus grand nombre d'entreprises à participer à ce projet, la Suva propose aussi aux employeurs un système d'incitation financière (page 14).

La présente édition de «benefit» vous en dévoile davantage sur ces thèmes et bien d'autres encore. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Gabriela Hübscher



Dépollution: 20 ans après la fermeture de la décharge argovienne de Kölliken, les fûts, les sacs et la terre contaminée sont excavés et éliminés dans les règles de l'art. Coût du confinement de la décharge et de la renaturation du site: 700 millions de francs.

Encourageant: Ulrich Giezen-danner, conseiller national UDC, salue le travail de la Suva. Et pense qu'elle devrait afficher davantage de confiance en elle. En période de crise économique, la Suva continue d'offrir le meilleur soutien possible à ses clients.

Sports d'hiver: au centre de la nouvelle campagne de la Suva, il y a un sanglier symbolisant un caïd malpoli. Slow Slopes: des entreprises de remontées mécaniques inaugurent un tout nouveau concept de pistes lentes pour les skieurs et les snow-boarders tranquilles.

03 Editorial // Sommaire

04 Reportage
La grande erreur

10 Focus
«La Suva devrait afficher davantage de confiance en elle»

12 Actualités
Rapidité accrue grâce à un échange moderne des documents d'imagerie médicale

13 N'oubliez pas les bonnes manières dans la vallée!
Pionnier du Slow Slopes

14 Reconversion: une incitation pour les employeurs
Forêt: ensemble droit au but

15 Un meilleur aperçu des données d'accident
Médecins et Suva: collaboration intensifiée
Des formations à un prix canon

16 Tirer des leçons des accidents:
chute d'une cabine d'ascenseur

17 Concours

18 Bravo // A propos ...

20 Portrait

22 Service

24 A suivre ...

////////////////

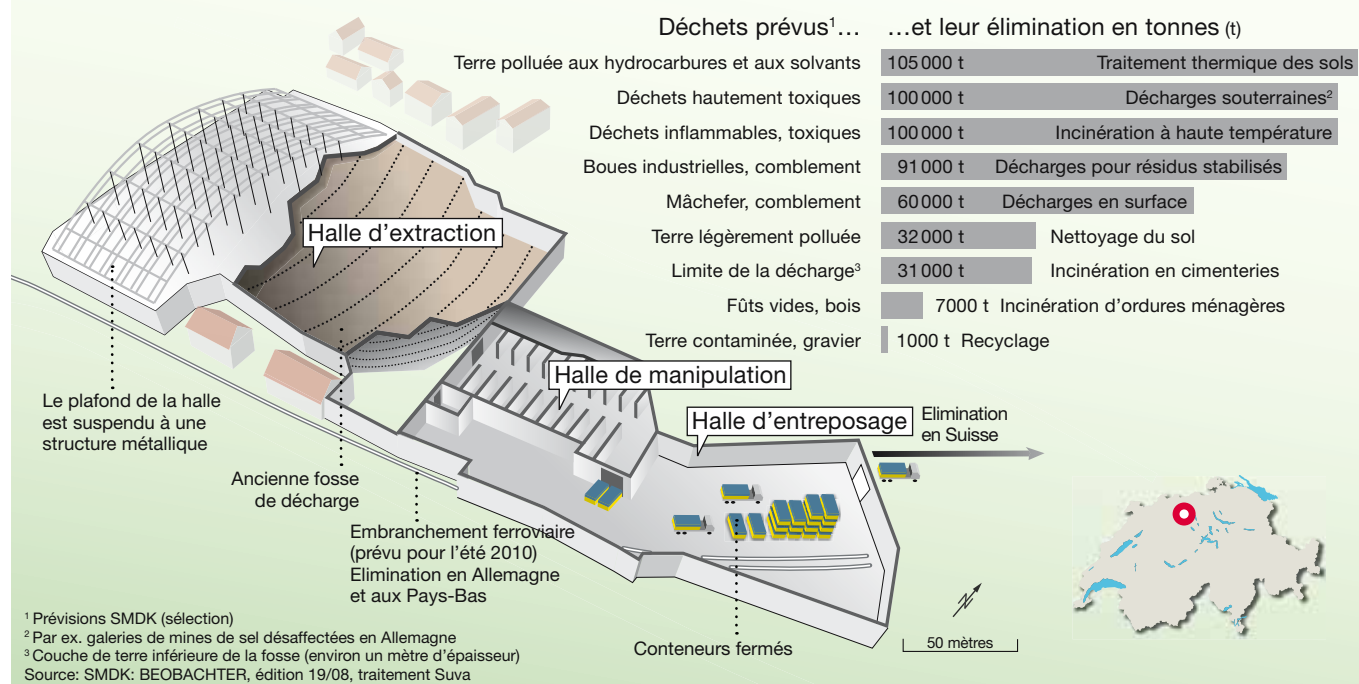
La grande erreur

Texte: Gabriela Hübscher // Photos: SMDK, Christian Schnur, RDB/SI/Kurt Reichenbach

La renaturation de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken est une première mondiale. 700 millions de francs sont investis pour réparer une des plus grandes atteintes à l'environnement de Suisse. Si ce projet de référence se déroule comme prévu, l'herbe repoussera sur le site dans quatre ans.



Renaturation de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken (SMDK), une opération coûteuse



02

«On se croirait sur la lune», dit un travailleur pour décrire l'intérieur de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken (SDMK). Une halle immense, dont les structures métalliques blanches longues de 170 mètres se voient de loin depuis l'autoroute A1 près d'Aarau, abrite les matières les plus toxiques. 250 000 mètres cubes de déchets toxiques y sont hermétiquement confinés pour protéger les riverains. Le quart du volume a été enlevé au cours des deux dernières années. Le reste doit être évacué et traité dans les trois années à venir.

Robert Wydler, chimiste, et Hubert Vogel, géologue, interviennent en tant que spécialistes et superviseurs de la renaturation de la décharge. «La première impression est déprimante», dit Robert Wydler. Le terrain est hostile, constitué de monticules sombres et ternes. Les combinaisons de protection ne permettent pas de se mouvoir à son aise. «C'est épuisant», poursuit-il. Les machines en action font souvent monter la température à 30 degrés et une brume se forme rapidement, surtout par temps humide. Elle est parfois si épaisse qu'il devient trop dangereux de travailler. «Le bruit et la restriction du

champ de vision liée au port de la combinaison de protection peuvent être source de nervosité», ajoute Hubert Vogel. En particulier lorsque le signal sonore de la marche arrière d'une pelleuse est perceptible dans le vacarme ambiant, le plus grand risque d'accident étant de se faire écraser.

Tels sont les propos de Jean-Louis Tardent, qui était censé prendre sa retraite officielle en avril 2009. Lorsqu'il a été engagé comme directeur de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken il y a 23 ans, il prévoyait trois à cinq ans de travaux. Sa mission était alors d'assainir et de rouvrir la décharge. Cette tâche s'est transformée en un projet de renaturation qui, selon Jean-Louis Tardent, ne sera probablement pas achevé avant fin 2013.

L'ouverture: personne n'avait imaginé que le coût de la renaturation de cette décharge aménagée pour 600 000 francs en 1978, avoisinerait le milliard de francs. Lors de son ouverture, les spécialistes avaient trouvé que la commune argovienne de Kölliken constituait un emplacement idéal. Cette ancienne glaisière pouvait accueillir 450 000 mètres cubes de déchets chimiques, soit l'équivalent de 180 piscines olympiques. La couche d'argile restante promettait une étanchéité durable. A l'époque, l'hydrologue responsable écrivait: «Du point de vue hydrologique et technique, la décharge de Kölliken est quasi totalement conforme à ma conception de l'entreposage sans risque de déchets industriels».

01 // Les gigantesques structures métalliques de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken se voient de loin.

02 // Pour pouvoir respirer, les collaborateurs sont reliés par un tuyau aux bonbonnes blanches installées sur le véhicule. **03** // Les équipes de prélèvement n'opèrent que rarement à pied. Les prélèvements sont effectués avec des machines. **04** // Les sacs entreposés sont transvasés dans des conteneurs pour éviter si possible tout mélange avec d'autres matériaux. **05** // La plupart des fûts récupérés sont corrodés.

////////////////////

Le scandale: puis, un des plus grands scandales environnementaux de Suisse s'est produit. Un bouillon toxique s'est échappé de la décharge et s'est infiltré dans la nappe phréatique. Dans le Dorfbach, les poissons sont morts. Les riverains se sont plaints des poussières et des odeurs pestilentielles que dégageaient les déchets spéciaux. De la terre polluée aux hydrocarbures, des déchets chimiques et du mâchefer provenant d'usines d'incinération d'ordures ménagères avaient notamment été déposés sur le site. Près de 375 000 tonnes de déchets toxiques ont été transportées dans ce village de 4000 âmes entre 1978 et 1985. Personne ne contrôlait vraiment les déchets entreposés. Les auto-déclarations des livreurs n'étaient vérifiées que sporadiquement. «Beaucoup d'imprudences ont été commises», relève Jean-Louis Tardent. Des photos montrent des fûts de produits toxiques endommagés par des blocs de béton déchargés par-dessus.

La fermeture: la décharge a été fermée en 1985 après seulement sept ans d'exploitation. Le conseil communal de Kölliken a pris cette décision en raison des odeurs nauséabondes et de l'impossibilité d'exclure à long terme des risques pour les humains et l'environnement. A ce moment, la décharge était remplie à 70 %.

Le confinement du site: Jean-Louis Tardent et son équipe s'efforcent de sécuriser la décharge depuis 1987. Un système de contrôle avec quelque 270 points de mesure situés jusqu'à une profondeur de 70 mètres a été mis en place pour assurer une surveillance permanente. Les relevés de mesures ont montré qu'un front de polluants convergait lentement vers le courant «Kölliker Rinne» menant vers une vaste zone de nappes phréatiques du canton d'Argovie. Ce courant souterrain s'étend jusqu'au Rhin et alimente 200 000 habitants en eau potable. En 1992, onze puits d'intervention permettant de pomper une éventuelle pollution en un jour ont été aménagés à travers le couloir de pierraille à titre préventif. 130 puits de drainage permettent en outre d'éviter depuis 2002 que le liquide de ruissellement, se déplaçant de quelques déci-

mètres par an vers le sud, n'atteigne le courant d'eau souterrain. L'installation d'épuration et d'évacuation de l'air vicié de la décharge retraits et contrôle les eaux usées et les gaz. Près de 150 millions de francs ont été investis dans des mesures de construction immédiates au cours des huit premières années qui ont suivi la fermeture de la décharge.

La décision: en 2000, il a été décidé de vider entièrement la décharge et d'en retraiter le contenu. Le projet d'assainissement et de construction se fondait sur une étude commandée par le «Consortium SMDK», formé par les cantons d'Argovie et de Zurich, la ville de Zurich et la chimie bâloise.

Six ans plus tard, trois grandes halles hermétiques ont été montées sur une superficie équivalant à cinq terrains de football. Le type de construction sans piliers a été choisi dans un souci de sécurité. Il permet aux pelleuses et aux chargeurs sur pneus d'évoluer sans entrave. En 2006, le tribunal de district d'Aarau rejetait aussi les plaintes de 23 propriétaires de terrains à l'est et au sud de la décharge après des années de procédures.

La renaturation: le coup d'envoi de la renaturation a été donné en novembre 2007. La décharge pour déchets spéciaux de Kölliken a confié le mandat au groupe d'entreprises «Arge Phoenix», constitué de quatre entreprises suisses et d'une entreprise allemande. Le coût de la renaturation a été estimé à 445 millions de francs. Le coût total de toutes les mesures d'assainissement s'élèvera donc à près de 700 millions de francs.

Révision du concept de sécurité suite à un incendie

Actuellement, Robert Wydler et Hubert Vogel font surtout du travail de bureau. Après la première phase de renaturation, les halles subissent des transformations en vue d'une seconde phase. Les entreprises impliquées sont en retard sur le calendrier en raison d'un incendie de copeaux de magnésium survenu en juin 2008 ayant entraîné l'arrêt du chantier durant sept mois et un remaniement



02



03



04



05

du concept de sécurité. Auparavant, des éléments de grenades fumigènes qui avaient été déposés s'étaient enflammés à deux reprises. «Nous n'avons pas encore élucidé les circonstances exactes du premier incendie», explique Robert Wydler. Depuis, la décharge est surveillée la nuit et le week-end par des caméras thermographiques.

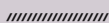
La Suva accompagne et conseille la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken depuis le début du projet. Elle a participé à l'élaboration des différents concepts de sécurité avec les autres services spécialisés tels que l'office cantonal du génie civil et l'office de l'environnement. A la Suva, plusieurs services spécialisés dont le bâtiment, la chimie, la radioprotection et la médecine du travail interviennent dans le cadre du projet.

Du prix dérisoire au coût astronomique

«Pour des raisons de sécurité, les collaborateurs intervenant dans la zone contaminée de la halle (zone noire) travaillent toujours par deux», explique Pius Wicki de la division sécurité au travail de la Suva. Il accompagne le projet depuis le début. «Toute personne pénétrant en zone noire se signale au centre de commande et reste en liaison radio avec celui-ci et les autres collaborateurs». Les piétons portent une combinaison de protection étan-

che avec alimentation externe en oxygène. Depuis les incendies, les collaborateurs ne se déplacent à pied dans la zone d'extraction qu'en cas d'absolue nécessité, précise Jean-Louis Tardent. Dans la mesure du possible, le prélèvement d'échantillons est effectué à l'aide de tubes montés sur une pelleteuse. Les cabines des pelleteuses sont étanches et résisteraient à une explosion. Les matières dangereuses identifiées sont récupérées, entreposées et analysées séparément.

Le matériel de la décharge est transvasé dans des conteneurs, contrôlé dans la halle de manipulation et analysé en laboratoire. Il est ensuite conditionné de façon hermétique et assigné au canal de retraitement correspondant. 60% des déchets partent à l'étranger, principalement en Allemagne et aux Pays-Bas. Selon Jean-Louis Tardent, le retraitement coûte en moyenne entre 500 et 600 francs par tonne. L'élimination des explosifs et des carburants est la plus onéreuse: jusqu'à 12 000 francs par tonne. La mise en décharge coûtait entre 30 et 40 francs par mètre cube à l'époque. Les conteneurs sont acheminés par camion jusqu'à la gare de marchandises de Limmattal (Zurich), où ils sont chargés sur des trains. Quand la prochaine phase de renaturation débutera, l'embranchement ferroviaire propre au site sera achevé.



Produits chimiques: symboles uniformes dans le monde entier

Les symboles d'avertissement orange mettant en garde contre les produits et mélanges chimiques dangereux vont bientôt disparaître. Dans l'Union européenne, les produits chimiques devront être étiquetés à partir du 1^{er} décembre 2010 selon le nouveau système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) élaboré par les Nations Unies et les mélanges chimiques à partir du 1^{er} juin 2015. Neuf pictogrammes de danger remplaceront les anciens symboles (voir exemples à droite). Si la plupart des nouveaux pictogrammes correspondent aux symboles de danger connus, ceux représentant le récipient sous pression, le point d'exclamation ainsi qu'un symbole mettant en garde contre des atteintes graves et chroniques à la santé ou des effets cancérigènes sont nouveaux. La croix de St-André disparaît.

L'UE a introduit les nouveaux symboles dès 2009. En même temps, des produits chimiques étiquetés

selon le SGH pouvaient déjà être commercialisés en Suisse, où la nouvelle signalétique est introduite progressivement. Durant une phase transitoire de plusieurs années, le SGH et la signalétique actuelle seront visibles en parallèle. La nouvelle brochure «Les substances dangereuses: ce qu'il faut savoir» fournit de plus amples informations à ce sujet. Elle peut être commandée sous www.suva.ch/waswo-f (réf. 11030). // hga



www.bag.admin.ch/sgh



Nouveaux symboles de danger: les deux symboles représentés mettent en garde contre les substances toxiques (symboles de gauche) et explosives (nouveaux symboles à droite). Les pictogrammes SGH sont au nombre de neuf.

////////////////

06 // Jean-Louis Tardent déploie son énergie sur le site de Kölliken depuis 23 ans.



06

Surcoût

Durant la première phase, 400 tonnes par jour ont été extraites, soit 100 de moins que prévu. L'hétérogénéité des déchets entreposés constitue le plus grand défi. «Chaque mètre cube contient autre chose», dit Jean-Louis Tardent. Des fûts et des sacs ont été entreposés par strates, celles-ci étant recouvertes de mâchefer. Grâce aux enregistrements, Jean-Louis Tardent dispose d'une représentation plus ou moins claire des déchets entreposés, mais les auto-déclarations des livreurs de l'époque ne sont pas toujours exactes. «Parfois, les déchets se trouvent à 15 ou 20 mètres de l'endroit inscrit».

Le coût de la renaturation du plus important site contaminé du pays sera bien plus élevé que les 445 millions de francs budgétés. Les déchets à éliminer sont plus nombreux que prévu et les canaux de retraitement effectifs différents de ceux qui ont été planifiés. Le «consortium SMDK» (donneur d'ordre) et le groupe d'entreprises «Arge Phoenix» (assurant l'élimination des déchets) sont en désaccord sur la prise en charge du surcoût.

La facture de la renaturation du site est prise en charge par le consortium SDMK selon une clé de répartition contractuelle: les cantons d'Argovie et de Zurich doivent assumer 41,66 % des frais chacun, tandis que la ville de Zurich et la chimie bâloise doivent supporter 8,33 % chacune. Pour résoudre le conflit entre les deux parties, un médiateur a été nommé en la personne de Franz Steinegger, ancien président du PRD et président du Conseil d'administration de la Suva.

Un parc pour Kölliken

Jean-Louis Tardent a débuté sa carrière comme chimiste en denrées alimentaires et prendra sa retraite fin 2010 en tant que chimiste spécialisé en déchets spéciaux. «Il faut bien penser un jour à soi-même», dit-il. Depuis 1987, il a réparé passablement d'erreurs du passé. Il est convaincu que son poste de travail est l'un des plus diversifiés. «Je ne me suis jamais ennuyé». Quand Jean-Louis Tardent, directeur de la décharge pour déchets spéciaux de Kölliken, prendra sa retraite, les riverains devront encore subir la présence de la décharge pendant quelques années. Il a entendu qu'un parc verra peut-être le jour à cet endroit. Ce sera le parc des habitants de Kölliken et aussi celui de Jean-Louis Tardent qui, en s'installant sur son lieu de travail en 1988, est devenu un des leurs.

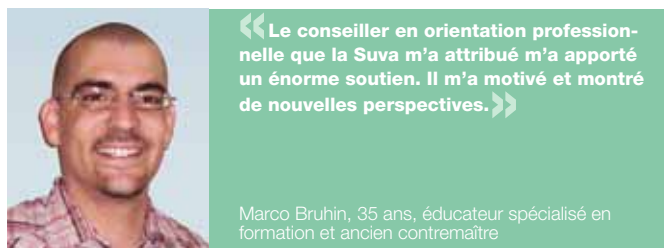
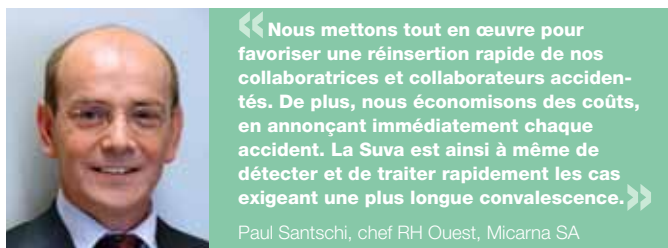
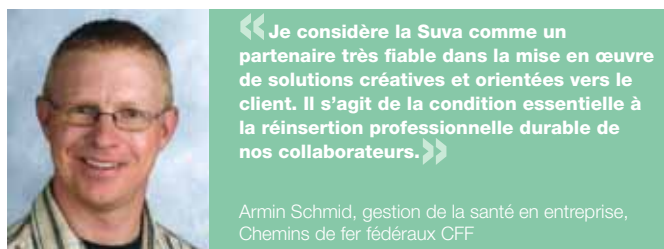
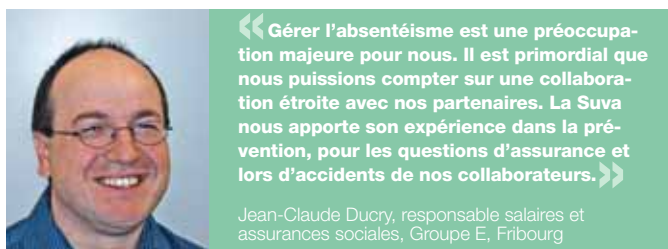
////////////////

www.smdk.ch (en allemand seulement)

www.prosieben.ch/tv (en allemand seulement; terme de recherche: «Mülldeponie»)

«La Suva devrait afficher davantage de confiance en elle»

La Suva a fait face aux défis de la crise économique en aidant ses clients à réaliser des économies au moyen de mesures de prévention des accidents ou en favorisant la réinsertion des personnes accidentées. Ce faisant, elle se lance dans de nouvelles voies. Les milieux politiques notamment encouragent son engagement.



Depuis le début de la crise, le téléphone sonne davantage chez Toni Rössli, chef du secteur sécurité intégrée de la Suva, une offre pour les entreprises assurées souhaitant éviter systématiquement les accidents afin de renforcer durablement leur culture de la sécurité. « Depuis le début de l'année dernière, l'intérêt pour cette offre est en forte hausse », explique-t-il. Même s'il n'est pas certain que cette évolution soit liée à la crise, il pense que du point de vue de l'économie d'entreprise, la « sécurité intégrée » est attrayante. En effet, qui dit moins d'accidents dit moins de coûts: un potentiel d'économie d'autant plus important en temps de crise.

Soutien en temps de crise

« Nous cherchons à susciter l'intérêt de nos clients pour la sécurité intégrée et les sensibilisons à une meilleure gestion des absences », déclare Ludwig Coray, chef de l'agence Suva Chur. La Suva a fait face à temps aux défis de la crise et souhaite offrir un soutien accru à ses clients durant cette période. Aussi, les 19 agences s'engagent dans des voies semblables, tout en adaptant leurs priorités. « En période de récession, il importe de recruter des clients intéressés par la réinsertion des victimes d'acci-

dents », explique Ludwig Coray. « Pour la réinsertion, nous nous concentrons sur les branches relativement épargnées par la crise », poursuit-il. L'agence Suva Zentralschweiz mise sur l'industrie du bâtiment, branche à laquelle appartient la plupart des cas annoncés, et l'agence de Bellinzone sur la construction et l'artisanat. A Coire, Ludwig Coray voit encore un potentiel, surtout dans l'économie électrique et l'industrie chimique.

Souvent, les personnes accidentées ne peuvent plus réintégrer leur ancien poste de travail après un accident et doivent trouver un nouvel emploi. « Pour ces personnes, la situation est particulièrement difficile en temps de crise », poursuit Ludwig Coray. Avec sa nouvelle initiative « Réintégration professionnelle », la Suva soutient les personnes accidentées n'ayant pas droit à des prestations de l'assurance-invalidité (AI) pour une reconversion. « L'amélioration de la coordination avec l'AI et la caisse de chômage nous permet d'agir plus vite et d'éviter le travail à double. » Les entreprises d'une certaine taille rattachées à l'agence de Coire ont accueilli très favorablement ce projet. La Suva fait aussi œuvre de conviction en appliquant un système d'incitation financière (voir page 14).

Nouvelle diminution du nombre de rentes

Les derniers chiffres publiés sont un indice du bon travail fourni par la Suva: le nombre des nouvelles rentes accordées a de nouveau diminué par rapport à l'année précédente. «Durant la dernière crise économique entre 2001 et 2003, le nombre des rentes avait augmenté», explique Markus Hitz, chargé du controlling des prestations d'assurance à la Suva. «Bien que nous soyons à nouveau en récession, que le taux de chômage soit en hausse et que la réinsertion des victimes d'accidents soit difficile, la diminution du nombre de rentes s'est poursuivie jusqu'à présent.» Il est donc d'autant plus important que la Suva redouble d'efforts afin que le nombre de rentes n'augmente pas comme durant la dernière crise. La Suva s'investit dans la détection précoce des personnes accidentées nécessitant un suivi intensif. En effet, plus une personne est prise en charge tôt, plus les chances sont élevées de maintenir les coûts à un bas niveau. En outre, la Suva lutte systématiquement contre la fraude à l'assurance.

Collaboration avec les conseillers en orientation

Depuis l'été 2008, l'agence de Wetzikon s'est lancée dans de nouvelles voies dans le domaine de la réintégration: agence pilote de la Suva, elle associe étroitement à son travail l'orientation professionnelle itinérante de Bellikon. Outre la prévention et les prestations d'assurance, la Suva peut aussi proposer un traitement dans l'une de ses deux cliniques de Sion ou de Bellikon, ce qui constitue un avantage de taille. «Si une victime d'accident peut réintégrer la vie professionnelle mais ne peut plus travailler chez son ancien employeur, le case manager en discute avec le conseiller en orientation professionnelle», explique Andrea Pult, responsable des sinistres de l'agence de Wetzikon. Cet expert conseille la personne concernée quant aux postes qui pourraient convenir. Marco Bruhin a trouvé cette démarche très utile. «C'est exactement ce dont j'avais besoin», dit-il. «Mon conseiller m'a soutenu et encouragé à participer à la réflexion, ce qui était très positif.» Le conseiller lui a donné des informations, sans pour autant lui fermer toutes les portes. Suite à son accident, Marco Bruhin ne pouvait plus travailler comme contremaître. Actuellement, il suit une formation d'éducateur spécialisé et travaille dans un home d'enfants.

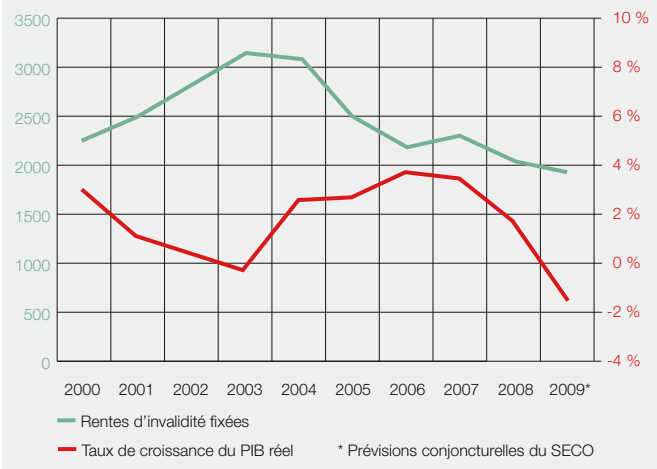
Depuis début 2009, la plupart des agences collaborent avec les conseillers en orientation professionnelle de la Rehaklinik Bellikon ou des agents de placement.

Encouragement des milieux politiques

Les politiciens relèvent eux aussi l'engagement de la Suva au-delà de ses activités de prévention et d'assurance. «Le

personnel de la Suva se donne une peine incroyable», déclare Ulrich Giezendanner, conseiller national UDC et entrepreneur en transports. Il en a lui-même fait l'expérience. La Suva ne disposant pas toujours d'une marge de manœuvre suffisante, son travail est entravé par d'autres services. «La Suva devrait vraiment afficher davantage de confiance en elle.»

Rentes d'invalidité fixées par la Suva (AAP et AANP) et cycle conjoncturel



Dans le contexte politique actuel, cette reconnaissance est importante pour la Suva. En effet, la commission du Conseil national a repris fin janvier les débats sur la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Il s'agit notamment de définir quelles activités la Suva pourra encore exercer à l'avenir. «Je m'engagerai au sein du Parlement pour que la Suva conserve son domaine de compétences», déclare Ulrich Giezendanner. «Bien que mon parti défende une autre opinion, je suis convaincu par la Suva.» // hga

//////////
www.suva.ch/medias (les statistiques actuelles des accidents et des rentes seront publiées prochainement)
www.revision-laa.ch; www.suva.ch/ncm-f;
www.suva.ch/reintegration-f
 Renseignements sur le thème de la sécurité intégrée:
 Toni Rösli // toni.roesli@suva.ch



Rapidité accrue grâce à un échange moderne des documents d'imagerie médicale



01 // Il envoie ses documents d'imagerie médicale en un clic de souris: Hans Schlatter, responsable des archives à l'Uniklinik de Balgrist. // Photo: Franca Pedrazzetti

La Suva a souvent besoin de documents d'imagerie médicale afin d'évaluer l'étendue d'une blessure. Dans le cadre des cas complexes, sa capacité de réaction peut justement avoir une influence déterminante sur le processus de guérison de la victime. Dans ce contexte, l'échange électronique des clichés lui permet de gagner un temps précieux.

Susanne Bassin, spécialiste cas à l'agence Suva Zentralschweiz, traite un nouveau dossier. Un assuré est tombé de vélo pendant ses vacances et s'est déchiré plusieurs tendons à l'épaule droite. Ce peintre de 52 ans va donc être en incapacité de travail pendant quelque temps, et Susanne Bassin examine si le cas doit être confié à un case manager en vue d'un suivi intensif. Les clichés dont elle a besoin pour l'entretien avec le médecin d'arrondissement de la Suva sont archivés à l'Uniklinik Balgrist, où l'assuré a été traité après l'accident. Pour les commander, elle envoie une demande via EBIDA

(Elektronischer Bilddatenaustausch, échange électronique de documents d'imagerie médicale). La procédure ne lui prend que quelques minutes.

Madame Bassin, quelle était la procédure avant EBIDA?

Pour commander les documents d'imagerie médicale, je remplissais un formulaire que j'envoyais par la poste à l'hôpital correspondant. Il fallait parfois plusieurs jours pour le traitement de la demande. Au bout d'une à deux semaines, je recevais alors les images ou apprenais qu'elles n'étaient pas disponibles. Nous perdions donc beaucoup de temps avant de pouvoir évaluer la situation. Dans les cas urgents, je pouvais certes effectuer la commande par téléphone, mais la procédure était également beaucoup plus longue qu'aujourd'hui.

Pendant que Susanne Bassin traite déjà le cas suivant, Hans Schlatter, responsable des archives à l'Uniklinik Balgrist, reçoit sa demande. A l'aide des données

fournies, il recherche dans la base de données de l'hôpital les images requises. Il les sélectionne en un clin d'œil et les envoie à la centrale d'imagerie de la Suva à Lucerne, où une spécialiste les contrôle et les enregistre dans le système de la Suva.

Monsieur Schlatter, en quoi EBIDA a-t-il changé vos activités quotidiennes?

Depuis que je travaille avec EBIDA, je peux régler rapidement les demandes de documents d'imagerie médicale. Avant, il me fallait rechercher les images dans les archives et les graver sur un CD que je devais ensuite emballer et poster. Maintenant, je gagne beaucoup de temps et suis sûr que les documents ne s'égareront pas. Nous traitons toutes les demandes en un jour, les images arrivent le jour même à la Suva.

Peu après l'envoi de Hans Schlatter, Susanne Bassin peut déjà consulter les images à l'écran, discuter avec le médecin d'arrondissement et engager immédiatement un suivi optimal pour l'assuré.

Madame Bassin, quel est l'avantage d'EBIDA?

Comme les images sont plus rapidement disponibles, nous pouvons nous aussi réagir plus vite. Le médecin d'arrondissement peut quant à lui regarder par exemple les clichés avant le traitement ou en discuter avec un spécialiste du siège de la Suva, tous deux ayant les clichés en même temps à l'écran. Nous pouvons ainsi identifier plus tôt les cas complexes, ce qui peut être déterminant pour le suivi de la personne assurée et pour le processus de guérison. // hec



www.suva.ch/ebida-f

N'oubliez pas les bonnes manières dans la vallée!



01 // Réactions positives: le sanglier de la Suva montre l'exemple! // Photo: Franca Pedrazzetti

La Suva lance un nouvel appel à la prudence sur les pistes: «N'oubliez pas les bonnes manières dans la vallée. Allez-y mollo!» Au centre de la campagne, il y a un sanglier symbolisant un caïd malpoli destiné à faire réfléchir les usagers.

L'impact en cas de collision à 50 km/h sur les pistes équivaut à celui d'une chute de 9,8 m dans le vide. La Suva organise des tempo events pour sensibiliser le public à ce sujet. «Les expériences faites ces dernières années montrent que l'on peut apprendre à évaluer sa vitesse sur les pistes et que de nombreux usagers souhaitent la connaître», explique Edith Müller, responsable de la campagne de la Suva. En 2010, Edith Müller et son équipe partent en vadrouille sur les pistes pour la première fois avec leur caïd sous le bras. Et le succès leur donne

raison: «Notre sanglier plaît beaucoup, il nous permet d'entrer plus facilement en contact avec les gens. Il facilite le travail de sensibilisation qui est le nôtre.» Jusqu'au 28 février, la Suva propose des parcours spéciaux équipés de radars mobiles dans plusieurs domaines skiables où les usagers des pistes ont l'occasion de tester leur vitesse. // rr2

//////////

www.suva.ch/sports-de-neige

//////////

Tempo events Suva

10 février	Les Mosses (VD)
11 février	Leysin (VD)
13-14 février	Les Crosets (VS)
13-14 février	Acquarossa-Leontica (TI)
20-21 février	Scuol (GR)
27-28 février	Lenzerheide (GR)

//////////

Pionnier du Slow Slopes

Afin d'accroître la sensibilisation des usagers des pistes, la Suva travaille en étroite collaboration avec plusieurs exploitants de remontées mécaniques. Un tout nouveau concept de pistes lentes a été lancé conjointement cet hiver. L'entreprise de remontées mécaniques Zermatt Bergbahnen AG fait partie des pionniers en la matière.

Zermatt propose des pistes lentes depuis décembre 2009. Répondent-elles vraiment à un besoin de vos clients?

Christen Baumann, CEO Zermatt Bergbahnen AG: «L'an dernier, nous avons testé le Chillout Riding, un concept très proche du Slow Slopes. Ce premier essai ayant suscité beaucoup de réactions positives, nous avons décidé d'élargir notre offre.»

Comment appliquez-vous concrètement ce concept à Zermatt?

«A Zermatt, les pistes bleues réservées aux skieurs et aux snowboarders tranquilles sont signalées en tant que pistes lentes sur toute la longueur du parcours.»

Quelle valeur ajoutée les exploitants de remontées mécaniques attendent-ils du Slow Slopes?

«Nous souhaitons satisfaire les besoins d'une autre clientèle et notamment ceux des débutants et des usagers tranquilles qui recherchent une plus grande sécurité.»

Pourquoi collaborez-vous avec la Suva pour la mise en œuvre du Slow Slopes?

«Comme la Suva réalise des campagnes de prévention des accidents chaque hiver et que le concept du Slow Slopes en fait partie, cela nous permet d'interpeller un public beaucoup plus large qu'avec une simple signalisation sur les pistes.»

//////////



Reconversion: une incitation pour les employeurs

Que se passe-t-il lorsqu'une personne accidentée ne peut plus retourner à son poste de travail habituel et qu'elle ne peut pas faire valoir de prétentions en matière de reconversion auprès de l'assurance-invalidité (AI)? Trouver un nouvel emploi qui tient compte de la nouvelle situation de santé est parfois très difficile.

Lorsqu'elle ne trouve pas d'activité appropriée, la personne accidentée se retrouve au chômage et souvent aussi à l'aide sociale. Jusqu'ici, des possibilités de réinsertion n'existaient pas pour ce type d'assurés. C'est pourquoi la Suva, en coordination avec l'AI, a mis sur pied l'initiative «Réintégration professionnelle». Elle entend ainsi soutenir les personnes accidentées qui ne retrouvent plus d'emploi auprès de leur ancien employeur et ne peuvent pas faire valoir de prétentions en matière de réinsertion professionnelle auprès de l'AI. A cet effet, la Suva recherche des entreprises disposées à offrir des postes de travail appropriés aux personnes accidentées, soit dans le cadre d'une mise au courant relative à une nouvelle activité durant 3 à 12 mois, soit en vue d'une formation durant 6 à 24 mois. L'objectif consiste à réintégrer progressivement, en fonction de l'état de santé, une activité régulière et le processus de travail.

Pour inciter les employeurs intéressés, la Suva leur propose des indemnités journalières durant la période de mise au courant ou de formation. De plus, l'employeur est exempté du risque de prime

en cas de nouvel accident et indemnisé pour les mesures d'insertion (adaptation du poste de travail, cours, etc.) durant la phase de réintégration. Par ailleurs, toute entreprise proposant un emploi fixe à la personne accidentée, au terme de la mise au courant ou de la formation, touche des honoraires complémentaires.

Le retour de la personne accidentée dans le monde du travail ouvre des perspectives nouvelles à celle-ci en l'incorporant de nouveau au cercle des personnes actives et en lui redonnant une qualité de vie. L'employeur bénéficie également du potentiel de ce nouveau collaborateur. La réintégration professionnelle permet aussi de diminuer les prestations de rente, ce qui profite finalement à l'ensemble des assurés, car la Suva reverse ses bénéfices sous forme de primes plus basses.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter la brochure: Initiative «Réintégration professionnelle» – Système d'incitation pour les employeurs. // hec

www.suva.ch/waswo-f/2913

www.suva.ch/reintegration-f

//////////



Forêt: ensemble droit au but

La Suva a lancé la campagne de prévention «Comportements à risques en forêt» en août 2009, avec pour but de prévenir les accidents graves et mortels. Une des mesures consiste en 500 contrôles supplémentaires de postes de travail sur les chantiers d'abattage pendant la saison de récolte en cours. Walter Bussinger, entrepreneur indépendant et formateur auprès de l'association Economie fores-

tière Suisse, est un des contrôleurs.

Depuis le début de la campagne, il s'est rendu dans environ 30 entreprises. «Sur le terrain, le scepticisme a bien vite disparu», raconte Walter Bussinger. «Les travailleurs ont compris que nous n'étions pas seulement là pour faire des contrôles, mais aussi pour les soutenir.»

Sur l'ensemble du travail, les points relevés sont souvent des détails. Or, ces détails peuvent entraîner des accidents graves, voire mortels. «Il est à souligner que tous connaissent la priorité de la campagne pour l'hiver 2009/2010. Tous savent qu'ils doivent prévoir un lieu de retraite défini et marqué pour se mettre à l'abri avant la chute d'un arbre. Hélas, l'accès au lieu de retraite n'est pas toujours dégagé, ni défini systématiquement. «Lors de mes visites sur les chantiers d'abattage, j'aborde ces problèmes et j'associe les travailleurs à la mise en place sur le terrain de la méthode correcte.» Pour marquer le lieu de retraite, la Suva remet une pièce de tissu rouge. Cet accessoire, ainsi que les autres moyens d'action et d'information, peuvent être commandés sur le site Internet de la Suva.

Othmar Wettmann, responsable de la campagne, est lui aussi satisfait du début de la campagne. «Il y a un an, la Suva a publié dix règles de sécurité pour la récolte du bois. Au début de l'été, nous avons limité ces règles à l'abattage en collaboration avec les partenaires sociaux et les associations, et nos mesures ont bien été acceptées.» La priorité mise sur le lieu de retraite comme assurance-vie a remporté un vif succès, que confirment aussi les réactions positives des écoles professionnelles et des services cantonaux des forêts. Selon un feed-back de Saint-Gall, «le levier est appliqué au bon endroit, avec un ensemble de mesures correct: un mélange de faits durs et de sensibilisation douce».

La campagne «Comportements à risques en forêt» s'articule autour de trois axes: d'une part le renforcement de la surveillance et la mise en œuvre des règles de sécurité, et d'autre part la sen-

sibilisation en faveur d'un comportement sûr. Enfin, la formation de base des apprentis forestiers-bûcherons doit être optimisée. // hga

www.suva.ch/foret



Un meilleur aperçu des données d'accident

Lorsqu'un collaborateur est victime d'un accident, son employeur doit en aviser la Suva au plus vite. Un suivi adéquat peut ainsi rapidement être mis en place. Pour ce faire, la déclaration électronique via Sunet ou SunetWeb constitue la solution la plus rapide et la plus simple, le numéro de sinistre étant attribué immédiatement après la transmission. Ce numéro et quelques données personnelles suffisent pour savoir si l'accident est accepté, refusé ou clos. Optimisée par la Suva, l'application a également été adaptée aux besoins actuels des clients. La nouvelle version SunetPlus offre des fonctions permettant des analyses plus détaillées exploitables dans le cadre de la gestion des absences. Un système de voyants lumineux permet par exemple un meilleur aperçu des données d'accident et des absences en indiquant à quel niveau il y a lieu d'agir. Les utilisateurs qui ne souhaitent pas passer à SunetPlus peuvent évidemment conserver le «bon vieux» Sunet.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la brochure 2808.f «SunetPlus: pour simplifier vos déclarations d'accidents». // hec

www.suva.ch/waswo-f/2808
www.declaration-sinistre.ch

Médecins et Suva: collaboration intensifiée

Comme les médecins de famille connaissent particulièrement bien leurs patients et leurs conditions de vie, ils sont en mesure d'évaluer avec fiabilité le taux de réussite de leur réinsertion. Si les perspectives sont défavorables en raison de problèmes psychosociaux, un case manager de la Suva peut soutenir le suivi du patient. Dans le cadre du projet KIMSA (gestion de l'intégration coopérative de la Suva avec les réseaux de médecins), un système a été développé afin de permettre aux médecins de famille de transmettre directement leurs observations à la Suva par un portail électronique (eMedicus), à condition que les patients concernés soient d'accord. Les spécialistes des sinistres de la Suva peuvent ainsi offrir leur soutien suffisamment tôt et augmenter les chances de réussite de la réinsertion.

KIMSA a été testé avec succès dans le cadre d'un projet pilote de la Suva mené avec le réseau de médecins argomed regroupant quelque 550 médecins de famille de 16 réseaux de médecins des cantons d'Argovie, Soleure, Zoug et Berne. Ce système sera étendu par étapes à d'autres réseaux de médecins dans toute la Suisse dès 2010. // hec

www.kimsa.ch (seulement en allemand)

Des formations à un prix canon

Toutes les entreprises doivent mettre sur pied une organisation de la sécurité conforme à leurs besoins et désigner un préposé à la sécurité. Le «réseau de formation prévention» pris en charge par la Suva propose des cours aux PME. Jusqu'à fin 2010, la Suva participe financièrement à un nombre limité de formations de base pour les proposer à un tarif de 300 francs seulement. // hga

www.suva.ch/reseau-de-formation

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch
Rédaction: Gabriela Hübscher (hga)

Contributions à la présente édition:
Chantal Heiniger (hec), rédactrice Risk/Care
Beat Arnold (arb), rédacteur Pro
Alois Felber (afe), rédacteur Pro
Jean-Luc Alt (alt), rédacteur
Rahel Röllin (rr2), rédactrice
Service linguistique KMS
Franca Pedrazzetti, photographe
Christian Schnur, photographe
Jean-Luc Cramatte, photographe
Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
E-mail: service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
Reproduction souhaitée avec mention de la source.
«benefit» paraît quatre fois par année.

Le modèle Suva

- **La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.**
- **La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.**
- **Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.**
- **La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.**

Tirer des leçons des accidents: chute d'une cabine d'ascenseur



01 // Vue sur le toit d'une cabine d'ascenseur: le travail est autorisé uniquement lorsque la cabine est protégée contre tout risque de mouvement incontrôlé (risque de chute). // Photo: Suva

Un technicien a été entraîné dans une chute de vingt mètres alors qu'il travaillait sur une cabine d'ascenseur.

Pour la rénovation d'un ascenseur, la cabine était fixée à un treuil électrique qui devait la supporter et la déplacer pendant le changement du câble. Le système antichute de la cabine avait été mis hors service. Le technicien posté sur la cabine en commandait la montée. A un moment donné, le treuil est arrivé en fin de course. Sous l'effort de traction, le câble s'est rompu. La cabine, n'étant plus retenue, a

chuté de plus de vingt mètres et a entraîné le technicien. L'employé a heureusement échappé à la mort; il garde toutefois de graves séquelles de cet accident.

L'enquête a révélé que le monteur a utilisé l'ascenseur sans aucun dispositif de protection contre les chutes. Le limiteur de vitesse qui active le parachute était également absent. Ce dispositif de sécurité avait été enlevé les jours précédents mais n'avait pas encore été remplacé. Par conséquent, la cabine d'ascenseur était suspendue uniquement au

treuil électrique. L'utilisation de ce treuil était par ailleurs inadmissible puisqu'il n'avait pas subi d'examen de type pour le transport de personnes.

Albert Amaron, Stéphane Giller
Sécurité au travail Lausanne
Secteur industrie, arts & métiers

Conseils pour éviter ce type d'accidents

Employeurs et cadres

- Etablissez un concept de sécurité basé sur l'appréciation des risques du chantier.
- Lors de transformations d'ascenseurs, planifiez chaque étape dans le détail et établissez les consignes de travail spécifiques aux tâches de vos collaborateurs.
- Le déroulement des travaux ne doit jamais conduire à une situation dans laquelle des ascenseurs sans parachutes fonctionnels sont utilisés pour le transport de personnes.
- Fournissez la formation et les instructions correspondant aux méthodes de travail prévues.
- Contrôlez l'observation des règles de sécurité en vigueur et des consignes de travail.
- Utilisez les équipements de travail conformément aux instructions du fournisseur. Pour le transport de personnes, n'utilisez que des appareils de levage appropriés et ayant subi un examen de type.

Collaborateurs

- Évaluez les dangers propres au chantier; observez les consignes et les méthodes de travail prévues.
- Observez les règles de sécurité en vigueur et informez vos supérieurs en cas d'anomalie.
- Ne prenez pas de risques. N'utilisez jamais un ascenseur avec des parachutes et un limiteur de vitesse hors d'usage ou démontés.

www.suva.ch/exemples-accidents

Quelle sera la longueur du Tunnel de base du Gothard? Testez vos connaissances!

Connectez-vous sur www.suva.ch/concours: vous remporterez peut-être l'un des dix magnifiques prix mis en jeu.



Prix // 1^{er} prix: chèques Reka d'une valeur de 200.- // **2^e prix:** caméra digitale Sony DSC-S930 // **3^e prix:** stylo bille Caran d'Ache // **4^e-10^e prix:** stick USB

Le Tunnel de base du Gothard sera le plus long du monde. Plus de 94 % du tube ont d'ores et déjà été excavés. Entre Sedrun et Faido, les mineurs doivent encore achever un tronçon de quatre kilomètres. Le percement principal sera effectué à l'automne prochain. Alptransit Gothard SA prévoit la mise en service définitive lors du changement d'horaire ferroviaire en décembre 2017.

Grâce au renforcement des mesures de sécurité sur les chantiers souterrains, le risque d'accident a diminué de 40 % depuis 1996, date à laquelle ont débuté les travaux, et ce alors que le nombre de travailleurs a doublé durant la même période. Les accidents impliquant des véhicules et des engins de chantier, les incendies et les affections liées à la poussière quartzifère, au bruit, à la chaleur et aux produits chimiques constituent quelques dangers parmi tant d'autres. La Suva a pour tâche de prévenir les maladies et les accidents professionnels. Elle

s'investit pour la sécurité et la protection de la santé en collaboration avec les entreprises, les travailleurs et le maître d'ouvrage. Dans le cadre de la médecine du travail, des examens préventifs lui permettent également de dépister de nombreux cas de maladies professionnelles sur des sujets à risque. // hga

Quelle sera la longueur totale du Tunnel de base du Gothard?

- A 37 km**
- B 97 km**
- C 57 km**

Documents pédagogiques pour les spécialistes: www.suva.ch/air-tunnel.
Nouvelle publication: «Bonne qualité de l'air à l'intérieur des tunnels: un droit pour tous» (voir p. 22).

Délai de participation: 18 mars 2010
www.suva.ch/concours



Solution du concours «benefit» 4/2009: Que représente un nanomètre?

- A Un nanomètre correspond à un centième de millimètre.**
- B Un nanomètre correspond à un milliardième de mètre.**
- C Un nanomètre correspond à dix années-lumière.**

La réponse B est correcte. Les nanoparticules sont au moins mille fois plus fines qu'un cheveu, une taille qui leur permet de pénétrer dans les tissus et pourrait risquer de provoquer des altérations dans l'organisme. Même si aucune maladie professionnelle due aux nanoparticules synthétiques n'a été diagnostiquée à ce jour, des tests pratiqués sur des animaux ont toutefois révélé un éventuel effet cancérigène pour certains nanotubes (particules tubulaires à l'échelle nanométrique).

Les gagnants ont été informés par écrit. Leurs noms sont publiés sur www.suva.ch/concours.

www.suva.ch/nanoparticules

////////////////

Du mouvement pour des employés en pleine forme chez Victorinox

Les employés de Victorinox du site d'Ibach interrompent leur travail plusieurs fois par jour pour pratiquer de l'exercice physique. L'entreprise, qui investit depuis des années dans la santé de ses collaborateurs, a été récompensée par la Suva.



01

Etonnement de Paul Auf der Maur: l'une de ses collaboratrices voulait prendre un couteau de poche pour l'entraînement. L'ancien chef de service devenu aujourd'hui responsable adjoint de la fabrication ignorait que cet «entraînement» faisait partie de la formation dispensée par Priska Gauger-Schelbert, professeur de technique F. M. Alexander. La collaboratrice en question, qui souffrait de problèmes de santé provoqués par des mouvements répétitifs au poste de travail, a ainsi appris à éviter des tensions superflues.

C'était en 2001, et Paul Auf der Maur était perplexe: «Nous enregistrions de nombreuses absences. Au sein des services de production avant tout, impliquant des activités très répétitives, de nombreux employés se plaignaient de douleurs dans les mains, dans les bras ou au niveau de la nuque et des épaules». Les résultats obtenus par Priska Gauger-Schelbert avec la technique F. M. Alexander ont donné le signal de départ d'un projet d'exercice physique visant à améliorer sensiblement la santé des 900 collaborateurs du site d'Ibach (SZ).

01 // «Pause équilibre»: les collaboratrices de l'atelier de contrôle font une série d'exercices de détente trois fois par jour.

////////////////

Interrompre les mouvements habituels

Manuela Heinzer se détend visiblement. Tout comme ses 22 autres collègues, elle se tient près de sa place de travail et regarde le chef de service, Armin Imlig. Celui-ci croise les mains derrière la tête, se tourne lentement vers la droite, demeure un instant dans cette position et se tourne ensuite vers la gauche. C'est la «pause équilibre» du service du contrôle final. Des exercices de détente sont prévus trois fois par jour pour que les employés interrompent consciemment les habitudes. «Certaines suites de mouvements contribuent à réduire les efforts superflus», nous explique Priska Gauger-Schelbert. Elle nous montre une collaboratrice qui doit procéder au contrôle de très petits couteaux. «Vous réalisez la force des doigts qu'il

faut utiliser pour ne pas lâcher l'instrument? La «pause équilibre» doit éliminer le surcroît de tension musculaire et permettre de poursuivre le travail plus en souplesse. Au lieu de mobiliser l'ensemble du poignet, il serait possible de tourner le couteau uniquement avec les doigts». Priska Gauger-Schelbert apporte chaque semaine son soutien aux collaborateurs sur le lieu de travail. «Il s'agit de prendre conscience de son corps.» La «pause équilibre» permet de réfléchir à des schèmes de mouvements et de postures afin d'adopter de meilleures attitudes.

Réduction de 40 % des absences

Manuela Heinzer se plaignait de douleurs à la nuque. Grâce aux exercices, qu'elle «aime effectuer», elle va mieux. Et elle a observé qu'elle n'était pas la seule à moins manquer. Paul Auf der Maur apporte des chiffres à l'appui de cette constatation: «les absences pour accident et pour maladie ont régressé de 40 %». Certaines personnes ont même pu être libérées des fortes douleurs qu'elles ressentaient. «Nos employés sont aujourd'hui en meilleure santé et font preuve d'une plus grande motivation.»

Victorinox collabore en outre avec les médecins de famille des employés malades pour que ces derniers puissent reprendre dès que possible leur activité, à un poste aménagé si nécessaire. La manifestation annuelle «Faites bouger vos muscles», qui permet aux familles de pratiquer diverses activités, connaît également un joli succès depuis 2007.

Quatre gagnants pour 35 participants

Grâce à son programme exemplaire, Victorinox a obtenu le premier prix du concours «Bouger, c'est possible!», lancé en automne 2008 par la Suva et auquel 35 entreprises ont pris part. La deuxième place revient à Lindt & Sprüngli (Kilchberg, ZH) pour le concept du service d'emballage manuel «Participe à la gym et reste en forme», qui prévoit tous les jours une dizaine de minutes d'exercices d'assouplissement. L'entreprise d'instruments de précision Mettler-Toledo Global Electronics (Nänikon, ZH) et l'entreprise d'évacuation de déchets Schwendimann (Münchenbuchsee, BE) se partagent enfin la troisième place. Les programmes, critères d'évaluation et autres informations concernant la promotion de l'exercice physique au poste de travail sont disponibles sur le site de la Suva.

Texte: Gabriela Hübscher // Photo: Franca Pedrazzetti

//////////

www.suva.ch/mouvement

www.victorinox.ch

www.alexandertechnik-schwyz.ch (seulement en allemand)

//////////

Élément Terre, mon cher petit homme!

Ferme, elle rassure. Battue, elle assure. Cuite, elle sert. Promise ou Sainte, elle cause la guerre.

Avant d'être globe, elle est matériau – et quel matériau, écoutez Johnny Halliday, rimailleur biblique! Avec une seule poignée de terre, Il a créé le monde. Et quand Il eut créé la Terre, Tout en faisant sa ronde, Le Seigneur jugeant en somme Qu'il manquait le minimum, Il créa la femme – Et l'amour qu'elle a donné aux hommes...

L'amour, source de vie, jaillit de Terra, substrat de toute existence animée, amas minéral d'où émergea la première molécule organique, lointaine ancêtre de la bactérie originelle... on connaît la suite. Quatorze milliards d'années après l'hypothétique big bang, voici donc l'espèce humaine aux prises avec cette mère généreuse, exploitée jusqu'à l'épuisement et au dérèglement général.

Pourtant, s'en étant affranchi par des sauts de puce dans l'espace infini, l'homme a de quoi mieux la comprendre, cette Terre natale qu'il a vue telle une orange bleue.

Bleue oui, mais de peur, l'orange! Sa créature, l'ayant pressée jusqu'à la dernière goutte, jettera-t-elle l'écorce en fuyant vers une autre planète à détruire, selon l'injonction de la Genèse interprétée sans nuance à l'ère technocratique: «Croyez et multipliez, remplissez la terre et soumettez-la!»

Elle demeure cependant pour toujours insoumise, notre Terre nourricière: l'air en pollution et les virus en expansion punissent l'apprenti-sorcier, mais il s'obstine? Séismes et tsunamis, tornades et typhons ne suffisent pas à lui inculquer le respect? Gare au réchauffement, calottes glaciaires en fusion, eaux en ascension, déserts en progression!

La Terre, premier et plus lourd des quatre éléments, sans lequel les autres n'existeraient pas, correspond au plan physique, base de la pyramide (énergétique, psychique, mental) qui fonde l'entité humaine. Nous avons besoin de Terra, elle aurait avantage à se passer de nous. C'est pourquoi, même si l'individu se sent impuissant à la sauvegarder, chacun de ses gestes compte. Élémentaire!



//////////
Jacques Poget Chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias.



01 // Sylvain Nicollier et son équipe de mineurs extraient en moyenne 30000 tonnes de sel par an, en grande partie destiné aux routes vaudoises.

//////////

Sa vie ne manque pas de sel à Bex: Sylvain Nicollier, mineur

Qui n'a jamais entendu parler des Salines de Bex, de ses mines et de son petit train touristique? Sylvain Nicollier s'y rend chaque jour, depuis dix ans, pour son travail.

Sylvain Nicollier, 34 ans, est un homme de terrain ou de sous-sol, plus exactement. Aux Salines de Bex, il porte non seulement le casque de mineur mais coiffe également la casquette de coordinateur de sécurité adjoint. «Le travail dans la mine est particulier. On aime ou on n'aime pas, il n'y a pas d'entre-deux. Ceux qui n'aiment pas ne restent jamais longtemps».

Un métier qui a changé

La vie du mineur a pourtant passablement changé ces dernières années: plus de pioches ou de marteaux-piqueurs. De nos jours, l'extraction du sel se fait à l'aide d'un petit «joystick» qui guide une foreuse jusqu'à 800 mètres de profondeur pour injecter de l'eau dans les couches de sel. Cette manœuvre exige beaucoup de doigté, mais peu de force. «On ne peut pas comparer le métier d'aujourd'hui à celui d'il y a cinquante ans. Les risques et les dangers auxquels nous sommes confrontés ne sont plus du tout les mêmes», explique Sylvain Nicollier.

«La sécurité est avant tout une affaire de bon sens.»

Prise de conscience individuelle

Dans les faits, les accidents se produisent principalement lors de travaux de maintenance sur les machines d'extraction ou de production ainsi que lors de l'installation de différents dispositifs. C'est justement au cours de l'installation d'un boîtier que Sylvain Nicollier s'est lui-même blessé au visage au mois d'octobre. «Malgré toutes les mesures de sécurité existantes, un facteur extérieur peut parfois être à la source d'un accident. Dans ces cas,

le port des équipements de protection individuels revêt toute son importance. La protection et le respect de son propre corps demeurent la meilleure prévention. Quand cette prise de conscience individuelle sera ancrée chez tous, mon travail s'en trouvera simplifié», estime le mineur.

Modernisation et sécurité

Fondées en 1867, les Salines de Bex représentent la plus ancienne Société anonyme de Suisse. Elles fournissent en sel l'ensemble du canton de Vaud, privés, commerces et communes, qui sont contraints par la loi de passer commande chez elles. Elles occupent une cinquantaine de personnes dont cinq en rotation à la mine.

La modernisation des moyens d'extraction est une des principales raisons de la diminution du nombre d'accidents dans les Salines de Bex au cours des dernières décennies. La mise en place de mesures, de processus et de suivis en matière de sécurité découle, pour sa part, sur l'effondrement des jours d'absences durant ces 3 dernières années: de 11 accidents et 76 jours d'arrêts de travail en 2007, l'entreprise vaudoise passe en 2009, à 5 accidents bénins et 5 jours d'arrêts. «Nous sortons d'une période de 198 jours sans aucun accident, ni éraflure, ni coupure, ni intervention: ce n'est pas le fruit du hasard», souligne Sylvain Nicollier.

La sécurité sur le site des Salines de Bex est une priorité absolue tant pour Sylvain Nicollier et Loïc Jaunin, les deux coordinateurs de sécurité, que pour Bruno Kemm, le directeur des lieux: «La sécurité est avant tout une affaire de bon sens. Notre responsabilité est de protéger les collaborateurs et les visiteurs des dangers et des risques sur les différents sites. La responsabilité des collaborateurs est de prendre soin d'eux-mêmes».

Texte: Jean-Luc Alt // Photo: Jean-Luc Cramatte

//////////

www.selbex.com/fr



Substances dangereuses:
ce qu'il faut savoir

suvapro
Le travail en sécurité

01



Qualité de l'air à l'intérieur des tunnels: un droit pour tous
Connaissances techniques destinées aux travailleurs

suvapro
Le travail en sécurité

02



Travailler en toute sécurité dans les cages d'ascenseurs

suvapro
Le travail en sécurité

03



Des solutions pour éviter les dommages corporels et matériels

Équipements pour le nettoyage et l'entretien des fenêtres, façades et toitures

suvapro
Le travail en sécurité

04



Le bon réflexe

En cas d'urgence, chaque seconde compte. Ayez toujours une carte d'appels d'urgence sur vous: elle vous aidera à garder la vue d'ensemble et à prendre rapidement les mesures qui s'imposent.

Carte d'appels d'urgence

Plus complétez la carte d'appels d'urgence de la Suva: www.suva.ch/appel (0821717)

suvapro
Le travail en sécurité

suvapro
Le travail en sécurité

Suva, sans profit, 8000 Luxembourg, tel. 001 19 58 51 Référence 52276/2
Comptable en ligne: www.suva.ch/online 110009

07



www.suva.ch/phs
L'adresse incontournable pour la planification de votre chantier

Plan d'hygiène et de sécurité

suvapro
Le travail en sécurité

08

01

Substances toxiques et dangereuses

La publication «Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir» vient d'être mise à jour. Elle a été alignée sur la loi sur les produits chimiques, qui prévoit de nouveaux symboles de danger conformes à l'étiquetage international SGH. Le SGH et l'étiquetage en usage jusqu'ici seront utilisés en parallèle pendant une période transitoire de plusieurs années. Les deux systèmes sont illustrés dans la présente publication. Elle contient également des conseils concernant l'entreposage et la manipulation des substances dangereuses.

Substances dangereuses: ce qu'il faut savoir // 16 pages A5 // Réf. 11030.f

02

Qualité de l'air dans les tunnels

Les substances dégagées lors de la construction des tunnels peuvent provoquer des maladies mortelles. Dans ce contexte, une bonne information et des connaissances techniques sont indispensables à tous les échelons hiérarchiques. Un outil de formation électronique au format pdf a été élaboré à cet effet par la Suva, en collaboration avec le SECO, l'Association intercantonale pour la protection des travailleurs AIPT, la Fédération Infra ainsi que les syndicats Syna et Unia.

Il est complété par une brochure à remettre aux travailleurs avant ou après l'instruction. Cette publication permet d'acquérir des connaissances techniques de base et montre aux travailleurs ce qu'ils peuvent faire pour contribuer à la qualité de l'air.

Module de formation «Bonne qualité de l'air à l'intérieur des tunnels – Un droit pour tous. Connaissances techniques destinées aux travailleurs» // www.suva.ch/air-tunnel

Brochure «Qualité de l'air à l'intérieur des tunnels – Un droit pour tous. Connaissances techniques pour les travailleurs» // 24 pages A5 // Réf. 88232.f

03

Travaux dans les cages d'ascenseur

Sur les chantiers, c'est généralement dans les cages d'ascenseur que le risque de chute est le plus élevé. Les personnes qui y travaillent ou qui se tiennent à proximité lors des travaux de construction, d'installation, de montage ou de maintenance doivent pouvoir être sûres d'y trouver des protections antichutes adéquates. Ce feuillet s'adresse aux responsables de chantiers et aux ascensoristes. L'accent est mis sur les règles à observer pour assurer la sécurité lors du montage d'un ascenseur, avec ou sans échafaudage.

Travailler en toute sécurité dans les cages d'ascenseur // Feuillet (entièrement remanié) // 24 pages A4 // Réf. 44046.f

04

Pour éviter les dommages corporels et matériels

Les propriétaires d'immeubles ont intérêt à protéger leurs biens contre tout dommage éventuel afin d'en préserver la valeur. Cela s'obtient par un contrôle, un nettoyage et un entretien réguliers des façades, fenêtres et toitures. Les futurs travaux d'entretien doivent être inclus dans les plans et projets de construction. Outre la construction des bâtiments, il faut donc aussi prévoir des équipements installés à demeure, des appareils mobiles et un concept de maintenance. Le présent feuillet d'information entièrement remanié et mis à jour s'adresse aux architectes et aux maîtres d'ouvrage. Il montre différentes possibilités rationnelles et sûres pour l'entretien des bâtiments neufs ou existants.

Des solutions pour éviter les dommages corporels et matériels. Equipements pour le nettoyage et l'entretien des fenêtres, façades et toitures // Feuillet (entièrement remanié) // 20 pages A4 // Réf. 44033.f

05

Tirer des leçons des accidents

La Suva a publié deux exemples d'accident sur le thème de la sécurité lors de l'abattage des arbres. Ces exemples sont destinés à la formation des apprentis forestiers-bûcherons et du personnel des exploitations forestières. Question centrale: comment éviter d'autres accidents similaires?

Accident mortel lors de l'abattage d'un arbre à l'aide d'un treuil. Tirer des leçons des accidents – Exemple 1 // 2 pages A3 // Réf. 44082/1.f

Un ouvrier forestier écrasé par un tronc d'arbre. Tirer des leçons des accidents – Exemple 2 // 2 pages A3 // Réf. 44082/2.f

06

Napo dans «Sécurité – aussi durant les loisirs»

Napo, le héros de plusieurs films de prévention, nous fait découvrir ses loisirs. Au travail, il est suffisamment pro pour respecter les règles de sécurité et porter l'équipement de protection individuelle. Dans son temps libre, il n'en va pas de même. Napo prend des risques inutiles. Jusqu'au jour où il lui arrive un accident en jouant au football.

Ce film traite de la sécurité durant les loisirs. Il s'adresse à l'ensemble du personnel des entreprises et convient également à la sensibilisation des cadres dans le contexte de la sécurité durant les loisirs et de la gestion des absences.

Napo dans «Sécurité – aussi durant les loisirs» // DVD // Durée: 8 min // Brochure d'accompagnement en français, allemand et italien // DVD avec jeu-questionnaire (modèle téléchargeable au format pdf) // Réf. DVD 366

07

Affiches pour les entreprises

Urgence: le bon réflexe // Format A4 // Réf. 55276.f

Un séjour à l'hôpital peut se révéler très long. Ne sous-estimez pas les dangers au travail // Format A4 // Réf. 55278.f

08

Nouveautés sur Internet

Plan d'hygiène et de sécurité PHS

En vertu de la loi, les employeurs sont tenus d'évaluer les dangers spécifiques des postes de travail et de prendre les mesures de protection correspondantes. Dans la construction, ces exigences sont très précises. Le nouvel outil de planification PHS permet de procéder avec efficacité et professionnalisme. Cet instrument est destiné au maître d'ouvrage, à la direction des travaux, à l'entrepreneur et au contremaître. Modulable et pratique, il facilite la coordination entre les différentes entreprises. Le mode d'emploi est simple: connectez-vous sur www.suva.ch/phs, téléchargez le document Adobe Acrobat sur votre ordinateur, sauvegardez, et commencez à travailler.

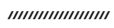
www.suva.ch/phs

Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. www.suva.ch/newsletter-f

Commandes en ligne

La plupart des publications Suva présentées ci-dessus peuvent aussi être consultées, imprimées et commandées à partir de notre site Internet. www.suva.ch/waswo-f



Chutes de plain-pied: ouvrez l'œil!

Les chutes de plain-pied font plus de blessés que les accidents de la route.



Les chutes de plain-pied représentent env. 295 000 accidents par an. Trébucher peut paraître banal, mais les conséquences sont souvent gravissimes. Au cours des cinq prochaines années, la Suva intensifiera ses efforts de prévention auprès des entreprises assurées et au sein de la population, afin de réduire le nombre des accidents dus aux chutes de plain-pied. Cette baisse aura des effets positifs non seulement au niveau humain, mais permettra également d'alléger la facture des chutes de plain-pied des travailleurs, qui atteint actuellement près de 950 millions de francs par an. Les économies ainsi réalisées bénéficieront aux assurés sous la forme de primes plus basses.

La plupart des chutes de plain-pied pourraient être facilement évitées. Regardez où vous mettez les pieds, évitez de lire ou de téléphoner en marchant, rangez les objets qui traînent par terre et portez des chaussures adéquates. La Suva lancera une campagne de prévention à ce sujet à partir de mi-mars 2010. // hga

